La Vallée du Mars au fil du temps.....

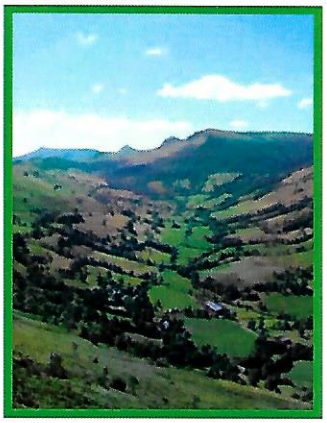

SPECT

N° 12

Janvier 2013

Prix : 2,50 euros

SOMMAIRE

Restauration de la croix de l'angle p 2

Nouveau livre Antony Chambon p 2

Vieux actes déchiffrés p 3

Inauguration statue Jeanne d'Arc dans l'église de Saint-Vincent p 4

Us et coutumes d'autrefois p 5

Abbé Rouchon « Mon curé chez les riches » article D. Ferrand p 6/7

La forêt du Falgoux au cours des siècles. Article JP.Verger p 8/9/10

La forêt de Lacoste St Vincent p 11

La maison du bois de La Douge Le Falgoux p 12/13

Une richesse ignorée sous nos pieds : les champignons p 14/15 Article G. Fabre

E D I T O R I A L

L'année 2012 vient de passer, heureuse et pleine de joies pour certains, plus difficile pour d'autres, semée de jours bons ou moins bons pour la plupart d'entre nous.

A tous les lecteurs de ce bulletin, aux habitants de la vallée du Mars et à leur famille, je viens présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2013.
Que cette nouvelle année vous apporte, avec la santé qui est la base de tout, des moments privilégiés avec famille et amis.

« ***La vallée du Mars au fil du temps*** » entame sa 6ème année de parution avec toujours autant d'enthousiasme. Je remercie tous les rédacteurs qui permettent à ce bulletin de paraître grâce à leurs témoignages et leurs articles.

Nouvelle année, nouveaux sujets à aborder :
l'arrivée de l'**électricité** dans la vallée du Mars, la vie autour du « **courrier** » (diligence puis bus) qui assurait la liaison Le Falgoux-Mauriac au début du XXème siècle.... Je lance un appel à tous les témoignages des anciens sur ces sujets. N'hésitez pas à me contacter. Vos souvenirs sont précieux.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Françoise PICOT
née FAUCHER

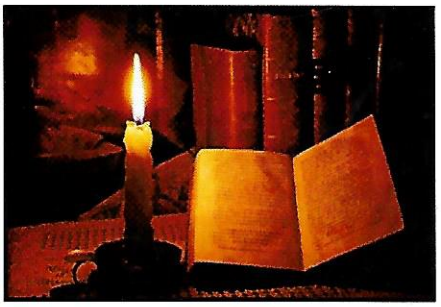

Parler de nos ancêtres, c'est les faire revivre.
Ne rien dire, c'est les oublier !!

La vallée du Mars, hier et aujourd'hui .....en bref

Dans le N° 10 de notre bulletin, nous vous avions fait part du besoin de la **croix de l'Angle ou croix des anglais** située au col d'Aulac, d'être restaurée.

Photos de Félix Verdier

Le Réveil du 7/09/2012 nous annonce :
La croix de l'Angle a retrouvé son promontoire et domine à nouveau la vallée du Mars.
Comme le rappelle l'excellent fascicule édité par Aspect lors de son exposition sur les croix de la vallée, « les sommets sont des sites rêvés pour l'implantation d'une croix, laquelle peut commémorer un évènement, une bataille, une mort subite en montagne. La croix de l'Angle fait partie de ces lointains souvenirs dus tant à l'histoire qu'à la légende rappelant au XVIè siècle la guerre de cent ans. »

Merci à la municipalité du Vaulmier et à Louis Ribayrol pour la fabrication de cette nouvelle croix en chêne.

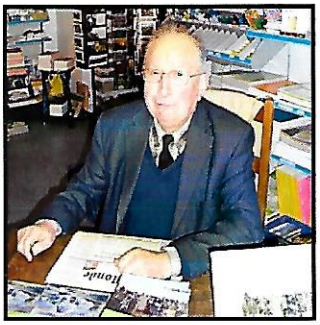

Le nouveau livre d'Antony CHAMBON vient de paraître.

Antony CHAMBON, agrégé d'histoire et de géographie a réalisé, le 31 octobre 2012 une conférence aux archives du Cantal sur le thème :
« **Salers, l'un des plus beaux villages de France** ».
Cette conférence a été suivie d'une séance de dédicace de son dernier ouvrage : « ***Salers, son histoire*** ».

Moins de quatre ans après la publication « d'Apchon à Salers : la baronnie des Valmiers et ses voisines XIVè-XVIIIè siècle », Antony CHAMBON nous propose de traverser le temps. Il s'est attaché avec précision à la recherche des racines de cette ville si étrange par son entrée dans l'histoire, à la fin du premier millénaire après J.C. avec un baron et des rites.
Sur deux mille ans, des Celtes à Charles Martel, le temps des croisades, chaque siècle a laissé sa marque. Elle fut au XVIème siècle une ville d'affaire et d'expansion, un chef-lieu de baillage pour devenir au XVIIè siècle une capitale du Haut-Cantal.

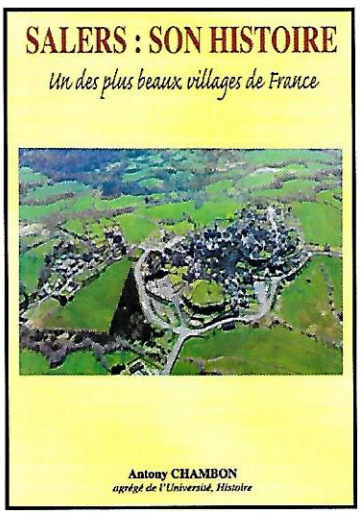

La révolution a laissé Salers orpheline et déchue.
La survie est venue des sols fertiles de sa planèze et de Tyssandier d'Escous qui a fait reconnaître la race bovine de Salers et ses productions.
De nos jours, des centaines de milliers de visiteurs viennent admirer son patrimoine.

Ce livre de 184 pages comprenant 80 pages en couleur devrait passionner de nombreux lecteurs.

VIEUX ACTES DECHIFFRES

Philippe FREYSSINIER a trouvé aux archives départementales un vieux document datant de **1739**.
Il s'agit d'un **délibératoire de Saint-Vincent**
Il a bien entendu fallu le déchiffrer et la lecture de ce genre de document n'est pas aisée.

Il s'agissait de trouver l'argent nécessaire pour avoir un prêtre officiant en la chapelle du Vaulmier pour la sainte messe et les confessions des dimanches et jours de fête.

Pour cela, il fallait trouver 150 livres d'honoraires par an pour payer le-dit prêtre.
Les habitants du second quartier de Saint-Vincent (à savoir **Le Vaulmier**) sont informés que suite à leur requête auprès de Monseigneur l'évêque de Clermont, celui-ci leur accorde 70 livres à prélever sur les reynages présents dans la chapelle.
Il restait donc 80 livres à trouver par an. Les habitants présentèrent alors une autre requête à Monseigneur l'intendant d'Auvergne pour qu'il autorise le Consul en charge de lever l'impôt royal dans la paroisse à prélever la somme de 80 livres pour compléter les honoraires du prêtre.

Il n'est pas précisé clairement dans ce document si ces 80 livres sont une taxation supplémentaire des impôts habituels ou si les habitants demandent à ce que la somme soit déduite de l'imposition existante.

Quoi qu'il en soit, les habitants s'accordent entre eux et consignent dans le document la répartition habitant par habitant de la somme à prélever sur chacun pour regrouper la somme des 80 livres.
Ils se sont notamment accordés entre eux pour tenir compte de leur richesse relative mais aussi de l'éloignement de la dite chapelle où seront célébrées les messes.
Les habitants se trouvant le plus près de la chapelle seraient imposés plus que ceux qui en sont éloignés car ils bénéficieraient d'une commodité plus importante.

Il semble que ce soit la deuxième année que cette taxation ait été prélevée et que l'année précédente, elle ait été juste proportionnelle à la richesse, ce que les habitants les plus éloignés ont contesté.

Ce document de plusieurs pages nous apporte une vision de la population de Saint-Vincent en 1739. Avec le détail des sommes prélevées pour chacun. Nous avons également un aperçu du niveau de vie des habitants même s'il faut le pondérer par l'éloignement de la chapelle du domicile.
Les sommes varient de 5 à 50 sols environ.

Nous ne pouvons malheureusement pas retranscrire tous les noms des habitants faute de place.

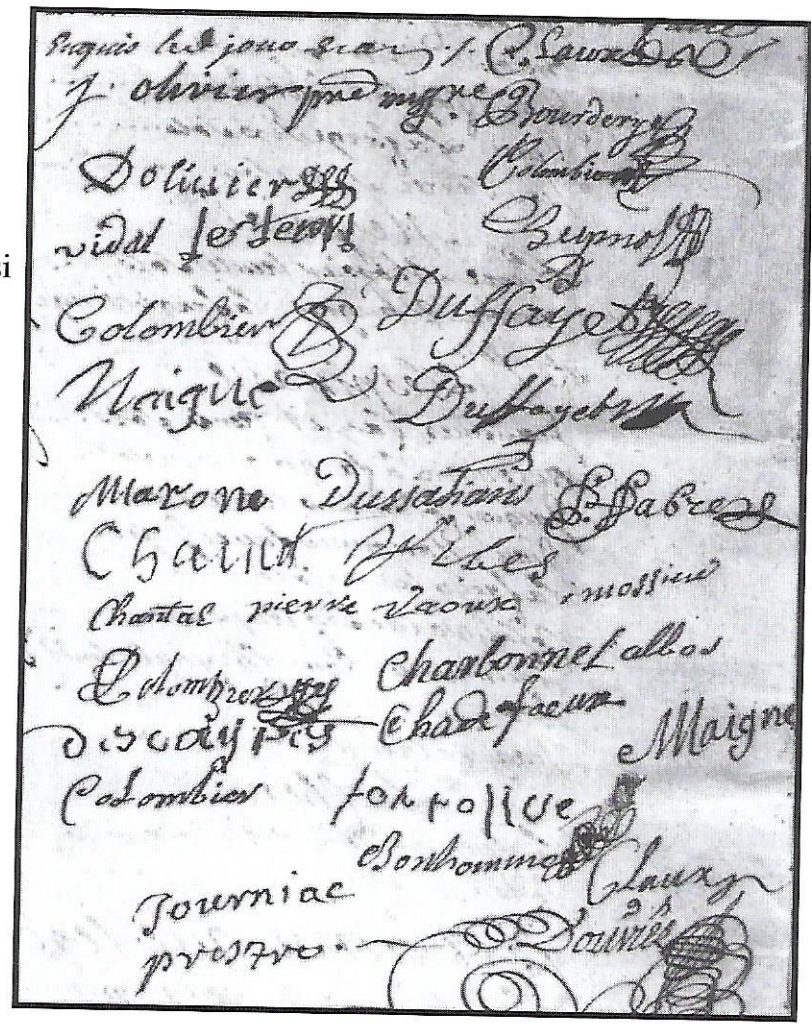

Copie du bas de page avec les signatures des habitants qui savaient signer.

LA VIE DE NOS EGLISES

Inauguration de la statue de Jeanne d'Arc dans l'église de St Vincent

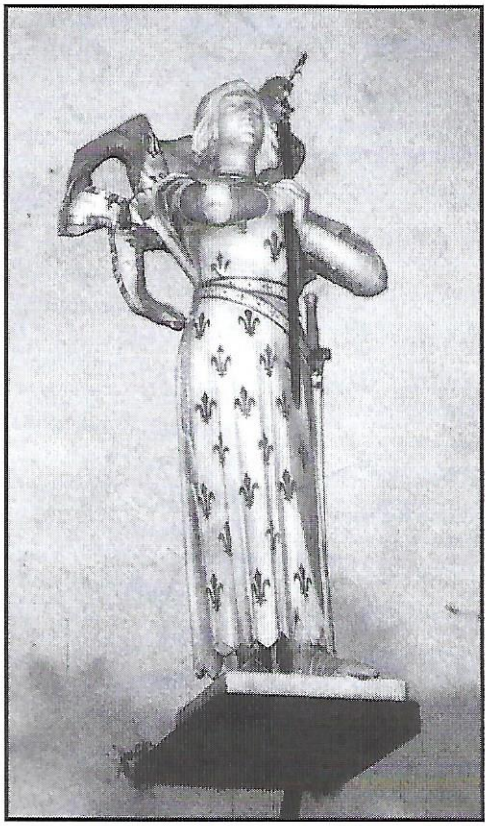

Le dimanche 22 août 1919, a été bénite dans l'église de notre paroisse, une fort belle **statue de Jeanne d'Arc**, due à la générosité de tous les habitants.
Mgr l'archiprêtre de Mauriac et les curés de plusieurs paroisses avoisinantes avaient bien voulu rehausser de leur présence l'éclat de cette fête patriotique et religieuse à la fois.
L'église ne pouvait contenir le grand nombre de fidèles qui s'y pressaient bien avant la cérémonie, attirés par le pieux désir de prier « la sainte de la patrie » et peut-être aussi par le désir plus profane mais si excusable en l'occurrence d'admirer avec l'œuvre de **Vermare** la magnifique ornementation du vieil édifice.
Pendant la grande messe dite par M. le curé de Moussages, de la musique et des chants des plus harmonieux se firent entendre, très appropriés à la fête et ils furent admirés par tous les assistants.

Après l'Evangile, Mgr l'archiprêtre de Mauriac fit, en termes éloquents et pleins de vigueur, le panégyrique de la Vierge de Domrémy. Il montra à son auditoire ému et attentif comment la religion et la patrie trouvaient en Elle leur plus pure incarnation et une de leurs plus admirables martyres.
Le soleil lui-même participa à la fête et ce fut sous ses doux rayons que la presque totalité de la paroisse accompagna la statue de la Bienheureuse pendant la procession qui eut lieu suite à la grande messe.
Le soir, un feu d'artifice, dû à la générosité d'une famille universellement estimée termina cette belle fête dont se rappelleront longtemps et avec plaisir ceux qui eurent la joie d'y prendre part.
La sympathique population de Saint-Vincent a profité de la bénédiction de sa statue de Jeanne d'Arc pour donner la preuve éclatante de son attachement aux idées religieuses et patriotique. Elle ne pouvait mieux choisir.

Cet article est paru dans le bulletin « les échos de notre Dame de Lorette » en octobre 1912. Nous remercions le paroissien anonyme qui grâce à son article, nous permet un siècle plus tard de constater que ce genre d'inauguration attirait un grand nombre de paroissiens.

Erratum : Une erreur s'est glissée dans le dernier N° du bulletin .
Je voulais remercier **M. Raymond Blanchefleur** pour m'avoir ouvert les portes de l'église de Maleprade.

US et COUTUMES d'autrefois

Les coutumes rythmaient le calendrier. Moments festifs par excellence ces journées rompaient avec la monotonie quotidienne et étaient des occasions de rencontres et de cérémonies.

Henriette FAUX se rappelle de vieilles coutumes datant du XIXème et début du XXème siècle.

« **Lou noubiagé** » : Dans une famille ou l'on préparait un mariage, on recevait, durant le temps nécessaire, une couturière à demeure afin de coudre des vêtements pour les gens de la noce.
A cette époque, les mariés, dans les familles modestes, n'étaient pas habillés en blanc.
La couturière appelait cette tâche coudre « lou noubiagé ».

« Faire barrière » : Cette coutume se pratiquait lors des mariages.
Au Falgoux, la mairie était située à côté de l'école des garçons au fond du bourg.
Alors que le cortège nuptial débouchait en haut du chemin, venant de la mairie, il trouvait au passage une petite table dressée, recouverte d'une nappe sur laquelle se trouvaient une bouteille, des verres et quelques gâteaux. A côté de la table, se tenait une femme avec des présents ou quelques fleurs selon la saison. Elle offrait vœux et compliments en l'honneur des mariés tout en faisant appel à la générosité des gens de la noce.
Une tirelire était bien placée : c'était appelé « **faire barrière** ».
Il était rare que les invités se servent mais ils laissaient tomber quelques pièces dans l'escarcelle, cadeau apprécié par la personne de condition modeste.

Un mariage au Falgoux vers 1900
Photo transmise par M. Jean RONGIER

La vie quotidienne était rythmée par le calendrier religieux.
Les « anciens » n'ont certainement pas oublié « ***les réveillés*** ».

Autrefois, lorsque arrivait le Carême, Mardi Gras était une grande fête dans nos villages. C'était à l'occasion de ce qu'on appelait « la Semaine Grasse ». Elle était l'occasion de grandes réjouissances, et petits et grands en profitaient au maximum.

Dans les fermes, la marmite était remplie de cochonnaille : saucisses, saucissons, côtes de porc… Il y avait partout des corbeilles de crêpes, de beignets, de gaufres. On mangeait à satiété car, dès le lendemain, et jusqu'à Pâques, on ne devait plus manger de viande.

A la tombée de la nuit, on frappait à la porte des maisons et des gens masqués faisaient irruption.

« *voulez vous nous laisser chanter* ? » demandaient-ils . « *oui, oui* » répondait-on de l'intérieur, et ils chantaient la Passion du Christ.

Ces arrivants étaient bizarrement accoutrés. Ils portaient tous un masque sur le visage avec deux trous pour les yeux et chacun devait s'efforcer de deviner qui se cachait dessous…

Lorsqu'ils jugeaient être restés assez longtemps dans une maison, ils s'en allaient recommencer leur comédie ailleurs. Si on avait deviné qui ils étaient, ils enlevaient leur masque. Alors on leur offrait à boire et souvent à manger, et ils repartaient heureux, avec un peu d'argent et des victuailles (surtout des œufs)…

(Extraits de l'article de Jack ROGER dans la revue « les amis de St Vincent »).

Interview d'un héros de roman, au pied du Puy-Mary par René Armand

Article paru dans la presse « l'Intran » le 2 février 1939 et l'Auvergnat de Paris le 18 mars 1939.

- Qui annoncerais-je à Monseigneur ?
- Vous direz que c'est l'abbé Pellegrin, curé de Sableuse... D'ailleurs, je suis convoqué. »
Le vieux valet de chambre, à mine circonspecte, s'inclina, puis d'un pas glissant, il se dirigea vers une portière de peluche élimée qu'il écarta et derrière laquelle il disparut comme une ombre... »
Ainsi, pour la modique somme de 6,75 F M. **Clément Vautel présentait-il voici quelques années son *curé chez les riches*.**

- Vous demanderez si M. le Curé est là ? Mais pour sûr ! Il ne sort pas quand il pleut à cause de ses rhumatismes !
Et la servante cassée, au visage ridé comme un vieux pruneau, laissa sur la dernière marche de l'escalier ses pantoufles et son balai et, avec un grand bruit de jupes froissées, monta lentement…
On l'entendit frapper du poing sur une porte
- Hé Monsieur le Curé, il y a du monde !
Et quelques secondes après, majestueux et empâté, la face illuminée mais digne comme un évêque, rajustant sur ses rares cheveux blancs sa calotte aux bords huileux, parut **l'abbé Rouchon,** curé du
Falgoux, le curé de Clément Vaudel.
- Comment, vous êtes venu malgré ce temps, dans cette taupinière ?
L'abbé Rouchon a le même langage direct et dru que son frère en littérature…
Affable aussi; déjà il nous pousse vers la salle à manger.
Au dessus de la porte est accrochée la photographie de son brave chien qu'il enterra voici quelques années…
« *Avais-tu une âme*, pauvre clebs fit-il en se penchant vers celui qui avait été son ami… *moi, je suis certain que tu en avais une et il y a des êtres humains dont je n'en dirai pas autant. M. Vautel m'a fait prononcer un prêche devant la tombe de « Poilu » c'est une blague... J'ai béni la terre où je l'ai enterré. Un point c'est tout.* »
Et, sans qu'on lui ait rien commandé, voici que la servante sort les verres à liqueurs. Alors, le curé de Sableuse - pardon du Falgoux - lève les bras au ciel…
- Ah Seigneur ! Ne me tentez pas !
- Voyons, M. le curé, rien qu'une larme…
- Non ! pas même ! Seigneur, ne me tentez pas !
laisse aller ses souvenirs : trente ans de ministère dans cette paroisse solitaire de la haute vallée…
- Les hivers sont pénibles sur la montagne… heureusement qu'il y a l'été avec les « parisiens » !
Oh j'ai eu des histoires impossibles, vous savez, l'an dernier, avec un « parisien » qui était venu avec deux « demoiselles ». Il allait à la pêche le matin avec une et le soir avec l'autre. Un vrai scandale ! Et un jour elles se sont rencontrées à la sortie de la grande messe. Gros émoi, invectives, gifles. Alors pour éviter le pire, le dimanche suivant, j'en avertis une : « N'allez pas à la messe, mademoiselle, je vous en supplie, je vous en dispense… tout ce que vous voudrez… Mais n'allez pas à la messe ! »…
-Résultats ?
- Elle n'y est pas allée. Tout s'est bien arrangé…
- A peu près, en somme, comme dans le bouquin de Vautel.
- Oui…!
Et le brave curé du Falgoux, qui vécut toute sa vie sur la montagne parmi ses livres et l'amitié de la grande nature de Dieu, décrit avec un lyrisme simple l'abnégation des « soutanes vertes ».
- C'est dur de vivre dans ce pays. Mais c'est dur aussi de le quitter !...J'ai atteint avec les cheveux blancs et les rhumatismes l'âge où l'on aspire à la petite retraite - celle qui précède la grande, l'Eternelle ...où irais-je mourir ? Mes amis de la paroisse où je suis né m'ont demandé par pétition d'aller finir parmi eux. J'ai fait part de cette attention délicate à mes paroissiens. A leur tour ils ont fait circuler une pétition pour que je reste parmi eux !... Un drame cornélien, vous dis-je, *mais dans lequel le héros mourra avant de choisir…*
- Est-il vrai au moins que M. Clément Vautel, avant de vous prendre pour héros, vous ait pris pour modèle ?
- Il est venu un soir avec un docteur de Clermont de mes amis. Celui qu'il appelle le Docteur Profilex. Ils sont restés ici deux bonnes journées… Je leur en ai raconté ! C'est pas tous les jours qu'on rencontre d'agréables conversations dans la montagne. Puis quelque temps après, on m'a dit :
« Mais le curé chez les riches et le curé du Falgoux, c'est la même chose ! ».
J'ai voulu voir … et nous arrivons à un détail et qui ne manque pas de pittoresque : il a fallu que j'achète le bouquin !

Dès la sortie du livre « Mon curé chez les riches » de Clément Vautel, beaucoup ont très vite pensé que l'abbé Pellegrin était bien l'abbé Rouchon, curé du Falgoux.
Le journaliste René Armand, quelques années après, nous a clairement confirmé que nos impressions étaient bien réelles.

« **Mon curé chez les riches** », roman à l'accent satirique se termine avec beaucoup de réussite dans la mélancolie voire la tristesse.
Clément Vautel utilise l'accident tragique du chien Poilu comme un symbole. Cette pauvre bête est heurtée par la voiture de Monsieur Cousinet, qui fête bruyamment sa victoire électorale.
Poilu dormira dans le jardin du presbytère. Une délégation de survivants de la grande guerre lui rend silencieusement hommage, pendant que son Maître, le bon abbé Pellegrin apprend que l'Evêché décide de le séparer de ses vieux paroissiens pour comportement déplacé.
Y a-t-il une morale à cette histoire ?
Le succès de ce livre repose peut-être sur cette interrogation.

Il n'est pas étonnant que ce livre ait connu rapidement un grand succès populaire. Plusieurs facteurs favorables étaient réunis.
Avant d'être romancier, Clément Vautel avait fait une carrière de journaliste chroniqueur. Il avait appris à s'intéresser aux évènements du quotidien. Il a utilisé l'abbé Pellegrin, curé de Sableuse, je pourrais dire l'abbé Rouchon, curé du Falgoux, pour peindre un tableau coloré et pittoresque de la société dans la campagne profonde de l'époque. **L'abbé Pellegrin** est resté proche des pauvres, proche des malades, proche de ceux qui ont souffert face à l'ennemi.
Monsieur Cousinet incarne au contraire, ceux qui ont utilisé la guerre pour s'enrichir, pour se faire valoir et qui profitent de cette récente notoriété, pas toujours méritée, pour occuper des postes influents auxquels ils n'ont pas été préparés.
L'abbé Pellegrin, c'est la vieille France, celle qui s'est battue, celle qui a gardé le langage des soldats dans les tranchées, c'est la France du souvenir, de la tradition, de la rigueur de la probité.
Monsieur Cousinet, c'est l'arrivisme, le pouvoir de l'argent, le désir de supériorité, quels que soient les moyens utilisés.

Photo transmise par D. FERRAND
De gauche à droite :
Marcel Fabre, Elise Garinot (épouse Fabre)

L'Abbé Rouchon et son chien Poilu

Jeanne Mathieu et Gabrielle Fabre (épouse Ferrand)

La servante de l'abbé ROUCHON, dans le roman, Valérie. En réalité, Marie appelée « la Marie du curé » ou « la Marie des chaises » en rapport avec sa fonction de chaisière, chaque dimanche à la messe.
L'abbé Rouchon disait d'elle : « *Elle me gouverne comme si elle était ma femme* ».
Marie était originaire de Collandres. Elle était la sœur de Rose, la mère de Gustave Ythier, le forgeron violoneux du Falgoux.

La chienne de l'abbé Rouchon
Flora, Poilu dans le roman, épagneule blanche tachetée marron clair. A t'elle fait les tranchées à la recherche des blessés avec son maître brancardier ?
A-t-elle été tuée par une voiture ?
Les rares survivants du cathéchisme qui avait lieu au presbytère en ont des souvenirs bien précis.

Monsieur Daniel FERRAND, auteur de cet article remercie les personnes auprès desquelles il a recueilli des informations :
Madame Pascale Moulier (archiviste de l'Evêché de Saint-Flour, la maison des Planchettes), Mesdames Henriette Faux et Bernadette Ythier ainsi que le Docteur Yvon Morvan pour sa vision éclairée et réaliste des années 1920-1930.

LA FORET DU FALGOUX AU COURS DES SIECLES

Article de JP. Verger

D'une superficie de 3059 ha dont plus de 700 ha de bois, le Falgoux est une commune possédant la 2ème plus grande surface boisée du Cantal représentant une richesse naturelle et un capital fragile.
Tout au long des siècles, cette forêt apporta aux Fougonniers des revenus en argent (vente de bois mort ou d'arbres aux habitants des village voisins) et surtout des avantages en nature (bois de chauffage, bois de construction, pacage des animaux…)
Aussi, cette forêt fut longtemps l'objet de convoitise, en particulier sous l'ancien régime de la part des Comptours d'Apchon.

Évolution des limites de la forêt :

Dans les premiers siècles de notre ère, la forêt occupait toute la vallée du Mars. Bien qu'inhospitalière, elle était déjà habitée par de petits groupes qui pratiquaient leurs activités (bûcherons, charbonniers, forgerons…) et par des chasseurs et cueilleurs de fruits sauvages.

L'augmentation de la population et le réchauffement du climat vers l'an mille vont favoriser l'arrivée de nombreux colons dans le haut de la vallée du Mars qui vont essarter de plus en plus diminuant ainsi la surface de la forêt au profit des terres agraires.
La forêt disparaît sur le versant nord de la vallée exposé au soleil et près de la rivière (le Mars).
C'est là que des hameaux sont fondés et quand la population devient suffisamment abondante le Falgoux devient alors une entité religieuse (prieuré dépendant du monastère de Mauriac) et féodale autour de la motte de Neyrestang.
La forêt va se cantonner au fond du cirque glaciaire et sur le versant sud dans les parties les plus hautes du site.
Au milieu du XVIè siècle, les limites du bois Mary sont proches de celles que l'on connaît aujourd'hui.

Contenance et composition :

La forêt varie au cours des siècles. Elle est évaluée à 825 ha en 1725, à 820 ha en 1810. Elle sera délimitée avec exactitude par l'Administration des Eaux et Forêts à plusieurs reprises au cours du XIXè siècle. En 1859, sa contenance est de 682,47 ha.
En 1965, après achat de bois à des particuliers, sa surface s'étend sur 699,56 ha.
En 2000, on la mesure à 720 ha (M. Schaeffer).

Le sapin pectiné est dominant (58%) poussant surtout sur les terres humides et froides (surtout versant sud). **Le hêtre** est l'autre essence majeure (36%).
On trouve aussi d'autres feuillus (2%) comme les **érables, les frênes**…On peut trouver également des arbustes tels que les framboisiers et myrtilliers très appréciés des cueilleurs.

Cette forêt est gérée par l'ONF actuellement. Un document d'aménagement d'une durée de 15-20 ans permet une gestion globale et durable des écosystèmes forestiers.
Toutefois, si la gestion est rigoureuse de nos jours, tel n'était pas le cas durant l'ancien régime et au début du XIXè siècle où elle dépendait de la communauté villageoise.

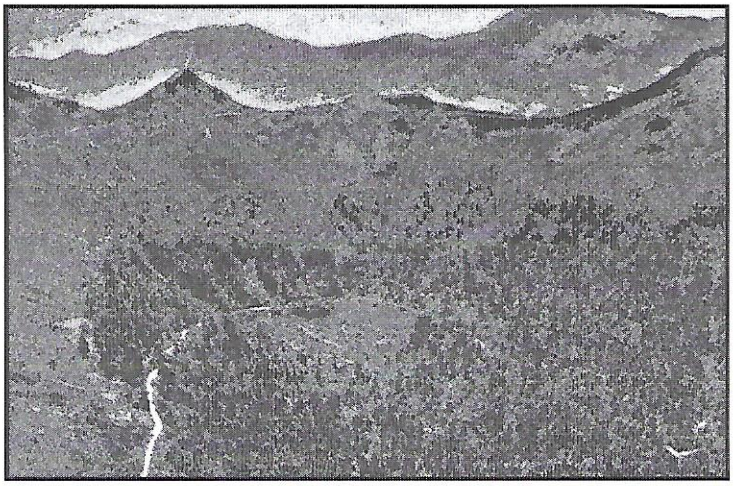

Le bois Mary sous l'ancien régime

Qui possédait le bois Mary et comment la forêt était-elle gérée ?

La propriété du bois Mary

La terre du Falgoux était dépendante de celle du Vaulmier et appartenait au seigneur Comptour d'Apchon.
Toutefois, dès le XIIIème siècle, les habitants de la paroisse du Falgoux, suite à de nombreuses transactions avec leur seigneur (en particulier en 1295 et en 1302), obtinrent des franchises dont l'une les faisait propriétaires de la forêt située sur leur territoire : ils pouvaient l'exploiter, y faire des pacages et même y chasser sans payer de redevance.
Le titre de propriété fut à plusieurs reprises contesté par les seigneurs d'Apchon en particulier au XVIIème siècle.
Artaud d'Apchon, après avoir été condamné « aux grands jours d'Auvergne » va avoir des prétentions sur cette forêt. Les Fougonniers, non intimidés vont s'opposer fermement aux réclamations de leur seigneur allant jusqu'à porter l'affaire au Parlement de Paris.

Après 18 ans de procédure, les juges parisiens donnèrent raison aux villageois et condamnèrent le Sieur d'Apchon le 25 août 1685.

De nouveau, lors de la reformation des forêts d'Auvergne, les habitants du Falgoux furent confirmés dans la propriété du bois Mary (jugement du 30 juillet 1727).
Cela n'empêchera pas le nouveau seigneur d'Apchon Gilbert Gaspard de Chabanne de s'opposer à ce jugement.
Le 28 novembre 1727, ses prétentions furent repoussées.

Au terme de divers procès, la communauté du Falgoux fut confirmée comme propriétaire du bois Mary. La révolution française ne changera rien à la situation.

« L'an 1654, par devant Maître Broquin Notaire royal Bas nommé, sont comparus et présents Jean Bergeron habitant du village de la Michie et Jean Cassart habitant du village du Vizet, consuls l'année présente du lieu et paroisse du Falgoux ont représenté vouloir faire leur reconnaissance nouvelle en la dite qualité de consuls de tous les communs montagne bois de haut fustage et autres bois et taillis qui dépendaient de la dite paroisse du Falgoux envers haut et puissant seigneur Jacques Artaud d'Apchon compte du lieu cérazat baron du Vaulmier et autres lieux lequel comparant par Maître Broquin… ».

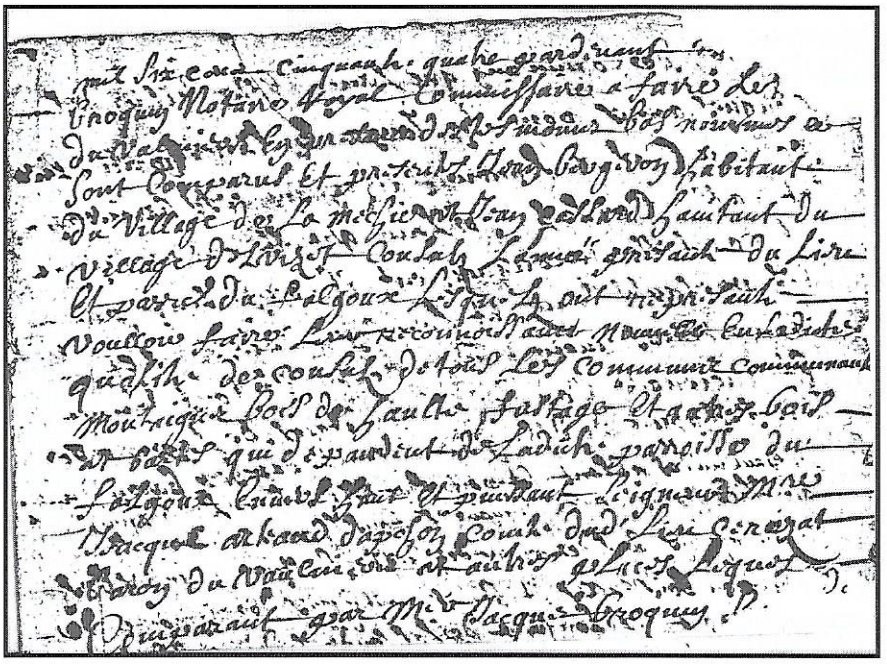

Extraits de la reconnaissance des consuls

La gestion du bois Mary

Jusqu'en 1754, la forêt est gérée tant bien que mal par les consuls. Le 27 octobre 1754, le nouveau curé de la paroisse Jean Gaillard signale les difficultés de fonctionnement de son ministère sur le plan matériel parce qu'il n'y a pas de syndic et/ou marguillier. Le corps commun et les consuls rétorquent au curé que « les précédents curés s'étaient toujours passés de syndics et de marguilliers ». On arrive toutefois à un accord et le 27 juin 1755, le corps commun constate que « l'absence de syndic du temps passé leur avait causé des préjudices notables ». Il est alors nommé deux syndics pour « percevoir le produit de la vente de bois, de les affoster* pour être employés aux réparations les plus utiles ».

** afforestage : droit d'usage de la forêt (pacage, affouage…)*

Ces syndics auront le pouvoir de vendre et délivrer tout le bois qu'il nous est permis de vendre et affores-ter* conformément à la sentence de Messieurs des eaux et forêts du 28 juin 1728 et d'aider à la conservation du bois.
Par la même occasion, un garde a été nommé qui devra veiller à la conservation des bois, défendra et empêchera la chasse et la pêche dans toute l'étendue de la paroisse.

Les syndics sont renouvelés tous les ans et rendent compte de leur bilan.
Les nommés de 1755, Jean Soubeyrou de Besse et Pierre Vizet de la Michie vont exercer pendant 3 ans. Nous avons conservé leurs comptes.

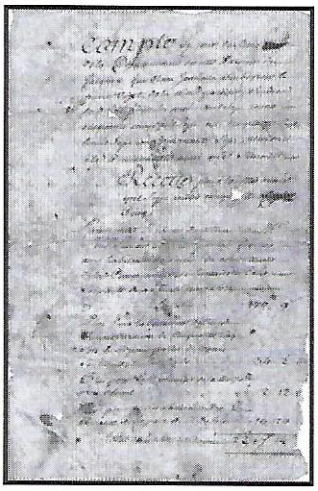

Les **recettes** des années 1755-1756-1757 sont de **668 livres 2 sols 9 deniers.**
Ces recettes sont dues au ramassage du bois mort en particulier par les habitants de Salers. Chaque cheval ramenant du bois coûte et rapporte 5 sols 5 deniers par an.
L'autre partie des recettes provient de la vente du bois aux habitants des autres paroisses. La vente de 3 pièces de bois aux habitants de Récusset rapporte 8 sols 5 deniers.

Toutefois, les **dépenses** liées aux frais de gestion restent importantes :
- La paye du garde (y compris les étrennes) revient à 150 livres pour 3 ans.
- Les frais liés à l'accueil des « Messieurs des Eaux et Forêts » (repas, frais de voyage, don de fromages, étrennes de leurs domestiques..)
- Les frais de procédure…
Au terme de ces 3 années, les dépenses se sont élevées à 559 livres 7 sols et 6 deniers.

Mais cette forêt apporte d'autres avantages aux Fougonniers :

- Ils peuvent prendre le bois de chauffage toute l'année. Ils ne payent aucune taxe ni impôt.
- Ils ont la possibilité, pour réparer ou construire un bâtiment, après autorisation, de couper les arbres dont ils ont besoin.
- Ils peuvent utiliser la forêt pour pacager leur élevage que ce soient les bovins, les ovins, les caprins et même le porcs.

En 1734, l'évêque Massillon désirant faire construire une maison pour loger les prêtres missionnaires du Haut-Cantal, l'intendant fit une demande de dons à toutes les paroisses.
La paroisse du Falgoux donna du bois qu'elle transporta. Une diminution de leur « capitation » leur fut accordée. (Louis Jalenque).

Jusqu'à la période napoléonienne, le bois Mary fut géré ainsi au jour le jour. Il ne fut pas trop dégradé et au XIXè siècle, il restait dans un état satisfaisant. Il a permit à la paroisse de subvenir à ses besoins. Il n'y a, semble t'il, jamais eu surexploitation. Néanmoins, se posait le problème du pacage : le bois de la communauté restait secondaire par rapport à l'activité agraire.

Enfin le garde nommé empêche, par sa vigilance, la dégradation de la forêt. Il dresse des procès verbaux et peut faire condamner les contrevenants par le tribunal du Vaulmier. Souvent des objets sont saisis et deviennent la propriété de la communauté.

Peu de temps après sa nomination, le garde Pierre Bresson va établir 2 procès verbaux :

- Le 10 juillet 1757, il constate que François Tyssandier, tailleur d'habits à Salers a coupé un hêtre et l'a chargé sur sa jument et son cheval. Le tribunal va confirmer la saisie des deux chevaux et du matériel utilisé (cordes, hache…)
- Le 16 juillet 1757, ce même garde va trouver dans le bois Mary à la portion appelée suc de Charpille, le nommé François dit l'avocat, son fils et son bouvier habitant la paroisse de Cheylade qui venaient de couper 18 pieds de haut-bois. Ils chargeaient un char attelé d'une paire de bœufs. Un procès verbal fut dressé contenant la saisie des bœufs, du char, des haches et des objets entre les mains des contrevenants.

Dans le prochain bulletin nous aborderons l'évolution du bois Mary du XIXè au XXè siècle avec l'histoire des scieries.

« Saint-Vincent : à propos de la forêt de Lacoste »

Article paru en 1986 dans un journal local

Dans un article paru dans la presse locale le 25 février 1904, avant la plantation de la forêt de Lacoste, on pouvait lire :

« Dans la journée de mercredi, la fonte des neiges donne naissance à nombre de ruisselets qui, conflués en divers endroits, constitueront de véritables torrents entraînant quantités de débris au fond de cette vallée encaissée. En outre, plusieurs blocs se sont détachés des rochers qui dominent le bourg de St Vincent. Heureusement, leur parcours fut obstrué par des murailles situées derrière les bâtiments. N'empêche que beaucoup de personnes commençaient déjà à quitter leur foyer; la panique s'emparait déjà d'eux.

De accidents sont inévitables. S'il était fait sur le flanc nord de la commune des plantations de pins ou de sapins, ce qui serait d'un certain rapport dans un avenir assez prochain, les torrents seraient moins fréquents et la pente, ainsi encombrée, on ne craindrait plus la chute de rochers et la population serait en sûreté. »

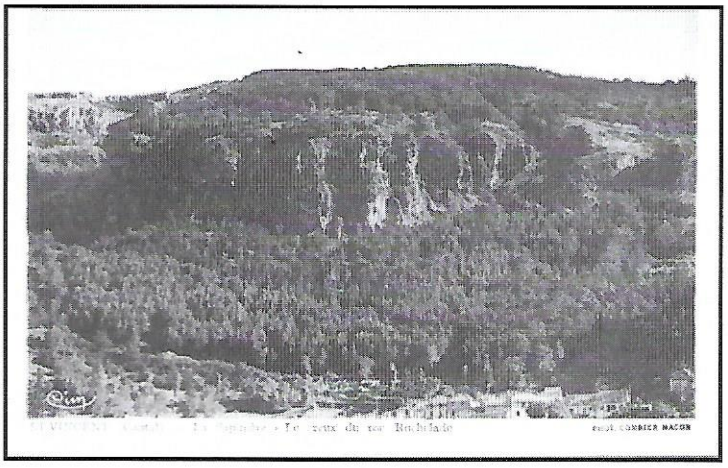

La sapinière a fière allure au pied de Rochelade !
Elle a certainement protégé les habitants des chutes de pierres.
Elle a 106 ans aujourd'hui.

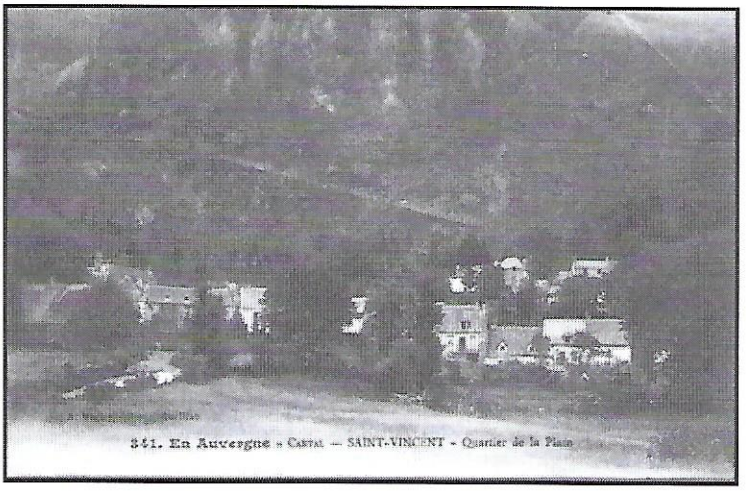

Le bourg n'était pas sécurisé avant le reboisement

C'est la municipalité de M. Lafarge qui a réalisé cette magnifique plantation en 1906. La forêt de Lacoste a 80 ans. C'est une magnifique futaie de résineux quelque peu décimée par la tempête de 1982. 80 ans ! C'est un bel âge pour le pin sylvestre; dans 30 ou 40 ans, la forêt mourra. La municipalité a donc demandé le point de vue de l'Office national des forêts, très compétent en la matière :

« La régénération du boisement résineux de la parcelle AI 18, dont le rôle primordial est la protection du village contre les chutes de pierre, pourrait être entreprise dès que possible (1987/1988) si tel est le désir de la commune... »

« La solution pour maintenir un état boisé permanent et efficace pour arrêter les blocs rocheux est d'irrégulariser le peuplement.... L'objectif final serait la régénération complète de la parcelle en 50 ou 60 ans en 6 passages.... »

On aborde ensuite les inévitables questions financières.

« Gouverner, c'est prévoir ».

La municipalité devra se pencher sur le problème, avec pour souci la sécurité des générations futures qui se succéderont au pied de la roche.

LA MAISON DU BOIS DE LA DOUGE

Nous avons déjà eu l'occasion d'aborder l'histoire d'une maison. Aujourd'hui, nous vous transmettons ci-après l'histoire de la **maison de la DOUGE** au FALGOUX. Un grand merci à **Georges MAISONNEUVE** et à son neveu **François LACOMERE** pour leurs témoignages (texte et photos).

La maison du BOIS DE LA DOUGE fut édifiée par **Pierre SALESSE** en 1799 comme l'atteste la pierre au-dessus de la porte d'entrée. Ce Pierre SALESSE, né à Fontolive en 1759, lui-même fils de Pierre et de Jeanne SARRET, était marié à Catherine SABATIER et père de 7 enfants.
Il était le grand-père de Marie SALESSE qui épousa Jean MAISONNEUVE.

Ce lieu-dit se situe au cœur de l'Auvergne profonde, au-dessus du village de **FONTOLIVE**, commune du FALGOUX, dans la vallée du MARS, à l'entrée du cirque du FALGOUX dominé par le PUY MARY.

Habitant à Fontolive où il était né, **Pierre SALESSE** connaissait bien le chemin qui menait vers la Blatte et les Mayères. Enfant, il emmenait souvent ses chèvres par le raidillon qui menait vers le Roc du Merle et en Impramau. Plus tard, lorsqu'il menait, l'été, le char tiré par deux vaches, il s'arrêtait, après la rude côte venant de Fontolive, pour faire souffler son attelage, l'aiguillon posé sur le joug entre les deux mufles, sur ce petit redent, à l'embranchement des deux chemins, que l'on nommait le Bois de la Douge.
Et là il s'asseyait sur l'herbe, regardant le vaste paysage de la vallée du Mars: en face, le village de la Franconèche, vers la droite le Puy de la Tourte et plus loin le Puy Mary; à gauche, le bourg du Falgoux et dans le fond de la vallée le Mars courant vers la Suméne. Ne sachant ni lire ni écrire, n'ayant jamais quitté les hautes terres du cirque du Falgoux, il ne pouvait rêver que ces eaux nées au pied du Puy Mary iraient rejoindre la Dordogne et paresser dans les grandes plaines aquitaines. Le paysage lui suffisait et il se promit qu'un jour cette terre serait sienne et qu'il y bâtirait sa maison. Oh certes ! L'hiver y serait rude sur cette pente exposée au nord, à plus de 1.000 mètres d'altitude, en faisant la maison la plus haute de la vallée sur ce versant, mais la situation, liée à la présence d'une source dans une petite dépression tout à coté, ne faisait que renforcer sa détermination.

1799 ! Le rêve s'est réalisé. La maison est construite sur le modèle auvergnat. Orientée sud-nord (ouverture au sud et réserve au nord), les murs de basalte ont 1,20 mètre d'épaisseur. Le toit est couvert de lauzes. Les ouvertures, sur la face nord, sont réduites : une porte de 1,80 mètre de haut et une fenêtre donnant sur l'étable. Sur le toit, une ouverture pour rentrer le foin. En bas une grande pièce d'environ 6 mètres sur 6 avec le cantou imposant à l'est. A l'ouest, l'étable. Au-dessus la grange à foin.

Lorsqu'il emménage, Pierre a 4 enfants : Jeanne 10 ans, Catherine 7 ans, Jacques 4 ans et Augustin 2 ans. Trois enfants vont naître : François en 1800, Jean-Baptiste en 1804 et enfin Jean en 1808.

A la mort de Pierre SALESSE, c'est son fils ainé **JACQUES** qui hérita de la maison.
De son mariage avec Marie RANCILHAC, il eut six enfants : trois moururent en bas âge, trois furent élevés à La Douge : Gobert né en 1827, Marie née en 1832 et Toinette née en 1836.
JACQUES décédait le 12 mai 1837 et son épouse Marie le 23 avril 1844. L'ainé Gobert avait 17 ans, Marie 12 ans et Toinette 8 ans.
Lorsque MARIE épousa le 18 novembre 1851 **JEAN MAISONNEUVE**, elle avait 19 ans et était orpheline de père et de mère.
Après ce mariage, Marie suivit son mari à Paris où elle devait décéder en 1863.

Qu'advint-il de cette maison pendant les 28 années suivantes ? Fut-elle habitée par des SALESSE ?
Jean MAISONNEUVE ne semble pas l'avoir occupé puisqu'il se retira chez sa fille Marie DOYOTTE à Paris où il mourut en 1896.

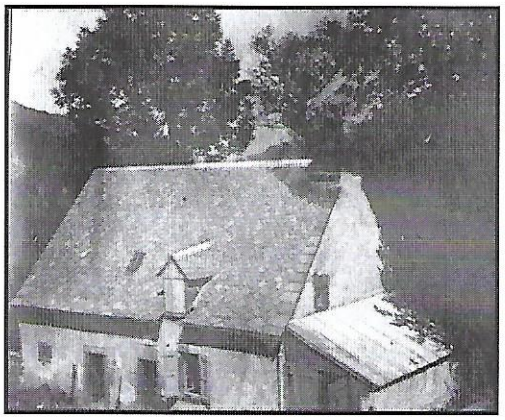

Par actes en date des 24 avril et 4 mai 1891, Jean MAISONNEUVE et son fils CHARLES cèdent leurs parts de la succession de Marie SALESSE à Antoine JULES et Marie DOYOTTE pour une somme de 2 000 francs (1000 francs chacun). Par acte en date du 13 mars 1903, Marie DOYOTTE cède à son frère Antoine JULES ses droits sur la maison de La Douge pour une somme de 3 000 francs.
Qu'en fut-il des héritiers SALESSE, frères et sœurs de Marie ? Furent-ils dédommagés ? Y eut-il litige ? Toujours est-il qu'à partir de 1902-1903, la maison du Bois de La Douge semble avoir appartenu en toute propriété à Antoine JULES qui vient y passer ses vacances.

Jean MAISONNEUVE

En 1907 (actes en date du 20 septembre), Antoine JULES acquièrt divers terrains alentour :

- Le Couderc	196m2	- La Blatte	460 m2
- Del Peyroux	284m2	- Lissant	3.130 m2
- Un pré	446m2	- Pâture Del Peyroux	1.680 m2

Il fait faire quelques travaux : aménagement de la petite pièce du rez-de-chaussée, ouverture d'une seconde fenêtre à l'étage. Peu après, le terrain de la grange ainsi que le jardin de Fontolive furent acquis en échange du pré au Suc de Saignes. Enfin, le10 juin 1919 furent achetés 772 m2 du pré du Pas de Peyroux aux époux BERGER.

Antoine Jules MAISONNEUVE

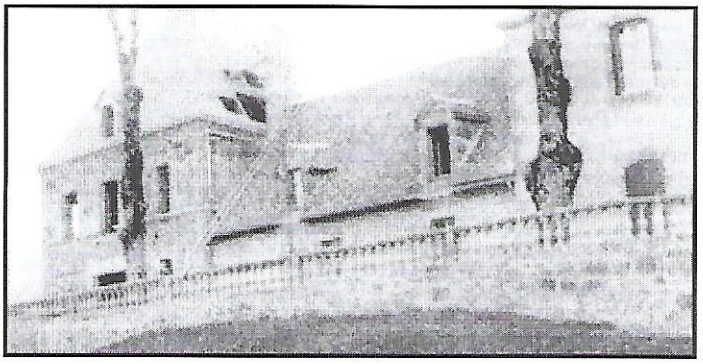

C'est en 1920 que furent entrepris les travaux d'agrandissement de la maison. Celle-ci fut dotée de deux tourelles et d'une terrasse, ce qui lui donna des allures de petit « château ».

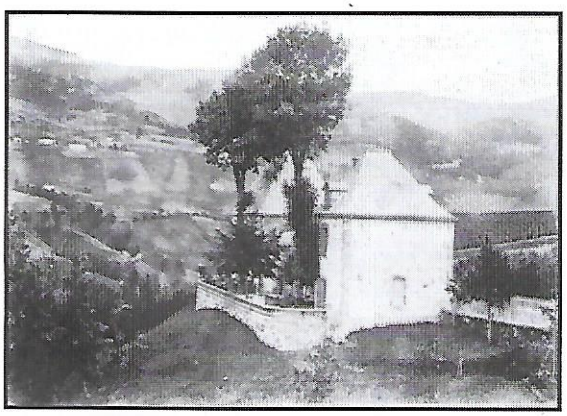

A partir de cette date, Antoine JULES, accompagné de sa femme et de sa fille Marguerite, y passa tous ses étés. Il y mourut en 1933. Sa femme perpétua cette habitude jusqu'à sa mort survenue au Bois de la Douge en 1944.
Leur fils MARCEL, sa femme et ses deux enfants y passèrent également leurs vacances d'été à partir de 1932. Il y mourut en 1956.

Sa fille Odette avec sa famille continua cette tradition.
Toutefois, l'éloignement de PARIS et les difficultés d'accès rendant bien difficile d'y venir pour un week-end, l'absence de son fils Georges alors en poste à Madagascar, une préférence de sa femme Alice pour sa Normandie, des difficultés financières pour son frère Charles (qui, parisien dans l'âme, n'a jamais apprécié le calme bucolique de La Douge !) enfin l'impossibilité de sa sœur Marguerite d'y vivre seule, firent que d'un commun accord il fut décidé de vendre la propriété du **BOIS DE LA DOUGE** en 1961.

Celle-ci fut achetée par la ville de Niort qui en fit une colonie de vacances et transforma entièrement la maison.
M. et Mme Ayrault sont les propriétaires depuis 1990 environ.

UNE « RICHESSE » IGNOREE A NOS PIEDS dans la VALLEE DU MARS

Depuis 2008, le premier week-end d'octobre, ASPECT organise une journée « **Découverte des Champignons** » dans la forêt du Falgoux. Cette journée ouverte à tous, néophytes, mycologues, plus ou moins pointus, gourmands éventuels a pour objectif de récolter le plus grand nombre possible de variétés de champignons, des plus communs aux plus curieux par leurs tailles, leurs formes, leurs couleurs, leurs supports…
Quelle que soit la météo des jours précédents (sècheresse, gelées, neige) la récolte s'est toujours révélée intéressante.
Après la recherche organisée en groupes, nous nous retrouvons autour d'un pique-nique convivial, avant de passer au travail en salle pour la détermination des espèces récoltées et la mise en place d'une exposition au foyer rural.
Ce travail occupe un petit noyau d'amis fidèles , mycologues amateurs mais assez pointus, qui n'hésitent pas à venir chaque année ou d'intervenants ponctuels , tous passionnés et passionnants qui apportent avec humour et/ou pédagogie des petits « trucs » ou des anecdotes parfois surprenantes (odeur, goût…) pour faciliter l'identification et éviter des confusions malheureuses .
Savez-vous, par exemple que nous devrions faire cuire les champignons plus d'une heure ? Certains, en effet sont indigestes, voire toxiques s'ils sont crus, « vieux », trop mûrs (ex Rosés) ; d'autres sont hallucinogènes s'ils sont associés avec de l'alcool .
Ainsi, grâce à Geneviève Lafon de Neyrecombe, adhérente d'ASPECT, à Juliette Labrunie de Mourjou, naturaliste et membre de la « Société Mycologique de Toulouse », d'Etienne Julhes de Vic-sur-Cère, mycologue pointu, près **de 130 espèces de Champignons ont été identifiées**.
Un inventaire très précis a été établi par Etienne, inventaire qui s'enrichit chaque année. L'exposition mise en place dans la salle du foyer rural est visible quelques jours, selon l'état de conservation des champignons.

Merci à eux et à tous les bénévoles, adhérents d'ASPECT ou non adhérents qui participent à cette activité qui se veut modeste et conviviale en dehors de la période estivale.
Cette année elle s'est terminée par un dîner dont le thème était : les champignons : velouté de cèpes « maison », fricassée de chanterelles et de cèpes… dans une ambiance particulièrement chaleureuse.

Depuis 2009, « **Les Journées Mycologiques de Haute Auvergne** », sont organisées à Riom-ès-Montagnes avec l'Office Culturel du Pays Gentiane et auxquelles participent des Mycologues renommés (René Chalange, secrétaire général de la Société Mycologique de France entre autres) en octobre pendant une semaine.
En 2011 et 2012, une journée a été consacrée à **la vallée du Marilhou** (le matin) et à **la Forêt du Falgoux** (l'après- midi).
Ci-dessous extrait du compte-rendu de ces « Journées Mycologues » (transmis par M^me^ Anne-Marie Andraud du Claux, secrétaire de l'Association Mycologique de Haute-Auvergne créée en août 2012) :

« La forêt du Falgoux est une très belle sapinière, avec présence de hêtres et épicéas ici et là. La sortie se déroule à hauteur du Roc d'Hozières, impressionnante montagne de phonolite. Nous côtoyons très souvent des sapins remarquables.
Le plus beau champignon récolté durant cette sortie est sans nul doute ***Entoloma nitidum****, un magnifique entolome bleu-nuit. Cette sortie nous permet d'admirer un champignon lignicole blanc présent partout dans la zone sur les souches de sapins certainement renversés par la tempête de 1999, ce champignon en temps normal n'est pas fréquent, mais là sur nombre de souches nous trouvons ses chapeaux blancs étagés les uns sur les autres, il s'agit de* ***Pleurocybella porrigens****, un champignon de la famille des Pleurotacées.*
Deux Lactaires qui sont parfois confondus sont récoltés lors de cette même sortie, ***Lactarius lignyotus**** *et* ***Lactarius picinus****, deux lactaires brun à brun fuligineux peu fréquents.* ***Galerina marginata****est aussi récolté, il s'agit d'un champignon mortel que l'on trouve sur le bois et qui ressemble « à s'y méprendre » à la* ***Pholiote changeante****, qui elle est un bon comestible malgré sa petite taille.*
De nombreux Mycènes sont trouvés lors de la sortie, dont un beau Mycène à lames grisâtres avec l'arête des lames orangée, ***Mycena aurantiomarginata****. Parmi les Cortinaires trouvés, on note le beau* ***Cortinarius spilomeus*** *et le magnifique* ***Cortinarius sanguineus****, le cortinaire sanguin, couleur rouge sang.*
Autre belle espèce trouvée, sur une branche « les pieds dans l'eau » dans un fossé resté humide, le ***Chrysomphalina grossula****, un champignon lamellé d'un très beau jaune verdâtre.*
Autre espèce trouvée, le ***Lentinellus cochleatus****, à odeur d'anis, le* ***Lentin en colimaçon.***

Conclusion de ces « Journées Mycologiques » : **Le nombre d'espèces récoltées devrait avoisiner 400, en particulier grâce aux sorties en vallée du Marilhou et au Falgoux ».**
Si vous souhaitez plus d'informations ou adhérer à cette association, Association Mycologique de Haute-Auvergne - Mairie - 15400 MARCHASTEL journeesmyco@hauteauvergne@gmail.com

Ci-dessous quelques photos et commentaires sur des champignons trouvés dans la forêt du Falgoux.
Merci à Geneviève FABRE pour le texte et les photos.

Chanterelles en tube
(girolle grise)
COMESTIBLE

Lactaire velouté,
géant des lactaires (le chapeau peut atteindre 30 cm de diamètre)
TRES MEDIOCRE COMESTIBLE

Lépiote pudique,
à ne pas confondre avec l'amanite phaloïde.
COMESTIBLE

Bolet à pied rouge, fréquent.
Bleuit au toucher
BON COMESTIBLE

Pleurotes pulmonaires,
COMESTIBLE

Russules Certaines sont de très bons **comestibles** (la charbonière)

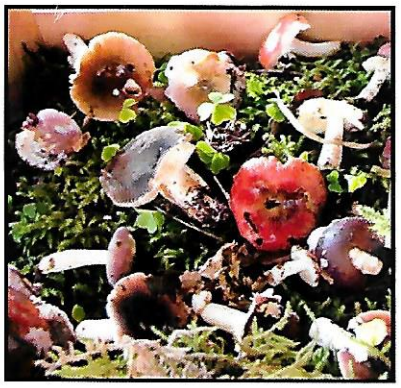

ATTENTION DANGER !!

Amanite phaloïde
3 caractères à connaître : Lamelles blanches, volve et anneau **MORTEL**

Amanite tue-mouche,
toxique … surtout pour les mouches.

Cortinaires sanguins, Très grande famille et bien représentée.
TOXIQUE voire MORTEL

Paxille enroulé
Extrêmement toxique à l'état cru, voire **MORTEL**

Galère marginée
Touffe de 4 à 6 unités sur des débris de bois. Confusion possible avec d'autres champignons. **MORTEL**

Dacrymyces stillatus, curiosité, passe souvent inaperçu.
NON COMESTIBLE